



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125913>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **25-125913**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre sur ESQ+ - Collège Germinal à BIACHE SAINT VAAST - Reconstruction du collège sur site

Description : Désignation d'une maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction sur site du collège Germinal à Biache Saint-Vaast

Identifiant de la procédure : 00007166-2f8e-44e2-85a0-b884e0aa99b3

Identifiant interne : 202562M1069

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le descriptif de l'opération figure dans le dossier de consultation. Le candidat retenu se verra confier une mission de base, telle que définie par les articles R2431-4 et R2431-5 du Code de la Commande Publique. Cette mission de base comprendra également les questions relatives à l'énergie et l'environnement (Efae, Std, Flj et Environnementale). Le Moe devra la fourniture d'une maquette numérique en phase Aps. Cette maquette sera enrichie par le Bim Manager missionné par le

Département des éléments techniques ajoutés à chaque phase de conception et au fur et à mesure des travaux. Le Moe devra être présent aux réunions de synthèse pilotées par le Bim Manager missionné par le Département, en phase conception ainsi qu'en phase réalisation. La mission Exe ne sera pas confiée à la maîtrise d'oeuvre. La mission normalisée de maîtrise d'oeuvre comprendra également les éléments de missions complémentaires suivants (rendus à chaque phase des études et/ou en phase chantier) :

- Une mission S.S.I. (Système de Sécurité Incendie). L'équipe de maîtrise d'oeuvre désignera ses référents Bim pour répondre aux questions de l'Amo Bim de la maîtrise d'ouvrage. Lors du concours, il sera demandé à la Moe un prix pour assurer la mission Bim dans sa globalité (cf. option ci-dessous). La prestation de maîtrise d'oeuvre pourra comprendre les missions complémentaires suivantes en prestations supplémentaires éventuelles
- Une Mission Bim en phase réalisation.
- Une mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination (O.P.C).
- Une mission Etude de Sûreté et Sécurité Publique (E.S.S.P).
- Une mission Dossier Loi sur l'Eau (Dle). La mission à réaliser nécessite obligatoirement les compétences suivantes :

- Architecte(s).
- Economiste de la construction.
- Un ou plusieurs bureaux d'études techniques regroupant les compétences en tous corps d'état.
- Une compétence relative à la performance et à l'optimisation énergétique ainsi que les compétences sur les énergies renouvelables et la géothermie.
- Une compétence au sein de l'équipe de Moe sur le réemploi des produits et matériaux sur l'économie circulaire.
- Une compétence cuisiniste.
- Une compétence Vrd et paysagiste.

Ces compétences peuvent être dissociées ou intégrées au bureau d'études techniques tous corps d'état. L'attention des candidats est attirée sur le fait que la compétence tous corps d'état devra être justifiée par le ou les bureaux d'études techniques regroupant les compétences en tous corps d'état. Les compétences économiste, performance énergétique, géothermie, économie circulaire/réemploi, cuisiniste, et Vrd/paysagiste seront clairement identifiées au sein de l'équipe. Les compétences concernant les missions complémentaires en prestations supplémentaires éventuelles seront clairement identifiées au sein de l'équipe. Tout groupement présentant un bureau d'études ne respectant pas ou ne justifiant pas cette exigence dans les pièces transmises sera écarté. Conformément à l'article à l'article R2142-21 du Code de la Commande Publique, un même bureau d'études (même numéro Siren) ne pourra se présenter en qualité de membre de plus de 3 groupements (disposition valable uniquement pour les Bet Tce, Bet regroupant les compétences en Tce, Performance énergétique et Economiste hormis le mandataire). Le candidat est invité à fournir, sous peine d'exclusion de sa candidature, une attestation sur l'honneur de non présentation de candidature d'un bureau d'études (même numéro de Siren) en qualité de membres de plus de 3 groupements. Information relative à la profession :

- La participation est réservée à une profession particulière. Le concours est ouvert aux architectes ou équipes d'architectes. L'association de cabinets d'architectes expérimentés et de cabinets moins expérimentés pourra être proposée. Toutefois, les références du mandataire présentées dans le fichier Excel devront être majoritaires (a minima 3 références similaires et 3 références libres pour le mandataire et de ce fait, 2 références similaires et 2 références libres pour le co-traitant).
- Lors de l'attribution du marché, le groupement de maîtrise d'oeuvre sera conjoint et le mandataire solidaire du groupement sera clairement désigné.
- Les équipes de concepteurs devront indiquer leur nature juridique.
- Tout groupement doit être constitué obligatoirement au stade des candidatures. Sa composition ne pourra être modifiée ultérieurement pour la durée du concours. Tous les candidats (équipe d'architectes ou groupement d'architectes, mandataire du groupement, Bureau(x) d'études) présenteront :

- Une lettre de candidature (Dc1) dernière version en vigueur
- Une déclaration du candidat (Dc2) dernière version en vigueur. Les imprimés Dc1, Dc2 sont disponibles sur le site aux adresses suivantes : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.
- Une attestation d'assurance décennale pour la mission architecte et l'éventuel architecte cotraitant.
- Les

certificats de qualifications professionnelles : - De l'architecte(s), inscription à l'ordre des architectes y compris l'éventuel architecte cotraitant. - De tous les bureaux d'études techniques regroupant les compétences en tous corps d'état cotraitant. Pour répondre aux critères Tce, le bureau d'études techniques devra à minima présenter les compétences : - Fondations Structure (Opqibi 1201 à 1203 et 1206, 1207 ou équivalent). - Réseaux (Courants faibles Opqibi 1411, 1412, 1416, 1417 ou équivalent et courants fort Opqibi 1405 et 1406 ou équivalent). - Fluides (Opqibi 1307 à 1310 ou équivalent). - Génie Climatique (Opqibi 1312 et 1313 ou équivalent). - Ssi (Opqibi 0321, 0322, 1216 et 1217 ou équivalent). Dans le cas où le bureau d'études techniques (Bet Tce) ne regroupe pas l'ensemble des compétences minimales nécessaires pour répondre aux exigences du projet, il sera impératif de faire appel à plusieurs bureaux d'études spécialisés afin de couvrir l'intégralité des domaines listés ci-dessus. Chaque Bet devra alors justifier de ses compétences spécifiques et remplir les documents respectifs. - Performance et Optimisation Energétique (Opqibi 1224/1326/1327/1332/1906 ou équivalent, pour la géothermie Opqibi 2013 ou équivalent). Nf Etudes Thermiques, certification Be Nr d'I. cert options Etudes thermiques réglementaires, référent Certivea. Toutes références avec justifications de l'atteinte d'une performance équivalente à celle visée par l'opération. - De l'économiste de la construction, (Opqibi de 2203 à 2204, Opqtecc ou équivalent). - De la compétence sur l'économie circulaire / réemploi (justifications sur la base des références fournies). - De la mission cuisiniste, (Opqibi de 1511, 1512 ou équivalent). - De la mission Vrd/Paysagiste. (Opqibi 1811/1812 ou équivalent et références pour la compétence paysagiste). - Les certificats de qualifications professionnelles pour les missions optionnelles : - Opc (Opqibi 0301 à 0304, Opqtecc ou équivalent). - Dle (justifications sur la base des références fournies). - Essp (justifications sur la base des références fournies). - Bim (Opqibi 1921/1922 ou équivalent). Les compétences demandées seront à justifiées par la production des documents et/ou qualifications délivrés par un organisme accrédité. Tout candidat du groupement ne pouvant pas justifier de ses compétences par un organisme accrédité, devra produire les qualifications professionnelles, formations ainsi que tous les documents en sa possession justifiant de ses compétences sur le domaine demandé. Dans ce cas, les compétences seront clairement identifiées et en adéquation avec le paragraphe « . Iv.2.b. Sous-dossier 2 - Adéquation des moyens avec la mission », les membres du groupement et la désignation de leurs compétences. Toutes candidatures avec la simple production de Cv sans autres justificatifs des compétences seront écartées. - Un dossier technique composé de 3 sous-dossiers, selon le document figurant au dossier de consultation : Modalités de présentation du dossier. Le document « Modalités de présentation du dossier de candidature » est téléchargeable gratuitement sur le site internet : <https://marchespublics596280.fr>. Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse <https://marchespublics596280.fr> Les critères d'évaluation des projets sont : - Le respect des contraintes et des objectifs du programme. - Le respect de l'enveloppe financière (coût de construction) et la prise en compte de l'économie globale (coût global) du projet. - La qualité architecturale et urbaine, fonctionnelle et technique du projet. - La pertinence de la réponse environnementale et la prise en compte de l'objectif énergétique y compris sur l'économie circulaire et le réemploi. - Le respect des délais. L'adresse mail (Dacp. Secretariat@pasdecals.fr) indiquée aux paragraphes I.1 ne doit absolument pas être utilisée pour le retrait du Dce et le dépôt des candidatures. Les candidats seront appelés à fournir un rendu stade Esq+ dans un délai de l'ordre de 8 semaines, à compter de la date de remise du dossier de concours. Les maquettes physiques sont interdites. Les modalités d'examen des candidatures sont précisées au dossier de consultation. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire - Cs 62039, 59014, Lille Cedex, France Téléphone (+33) 3 59 54 23 42 Fax (+33) 3 59 54 24 45 Adresse internet <http://lille.tribunal-administratif.fr> Greffe du

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre sur ESQ+ - Collège Germinal à BIACHE SAINT VAAST - Reconstruction du collège sur site

Description : Désignation d'une maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction sur site du collège Germinal à Biache Saint-Vaast

Identifiant interne : S-PF-1725487

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description : - Un dossier technique composé de 3 sous-dossiers, selon le document figurant au dossier de consultation : Modalités de présentation du dossier. Le document « Modalités de présentation du dossier de candidature » est téléchargeable gratuitement sur le site internet : <https://marchespublics596280.fr>

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Une attestation d'assurance décennale pour la mission architecte et l'éventuel architecte cotraitant

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Une lettre de candidature (Dc1) dernière version en vigueur

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Une déclaration du candidat (Dc2) dernière version en vigueur

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : Inscription à l'ordre des architectes y compris l'éventuel architecte cotraitant fondations Structure (Opqibi 1201 à 1203 et 1206, 1207 ou équivalent). Réseaux (Courants faibles Opqibi 1411, 1412, 1416, 1417 ou équivalent et courants fort Opqibi 1405 et 1406 ou équivalent). Fluides (Opqibi 1307 à 1310 ou équivalent). Génie Climatique (Opqibi 1312 et 1313 ou équivalent). Ssi (Opqibi

0321, 0322, 1216 et 1217 ou équivalent). Les certificats de qualifications professionnelles pour les missions optionnelles : - Opc (Opqibi 0301 à 0304, Opqtecc ou équivalent). - Dle (justifications sur la base des références fournies). - Essp (justifications sur la base des références fournies). - Bim (Opqibi 1921/1922 ou équivalent)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics596280.fr>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Chaque équipe admise à concourir se verra allouer, sur proposition du Jury, une prime maximale de 73 000 Euros (T.T.C.). La rémunération de l'attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre, lauréat du Concours, tiendra compte du montant de la prime reçue

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics596280.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 18/12/2025 à 16:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil départemental du Pas-de-Calais

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Lille

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : E55F7A38-07E9-7DA1-B592B7D71E78FCD4

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Numéro d'enregistrement : 63128

Adresse postale : Rue Ferdinand Buisson

Ville : Arras

Code postal : 62000

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Point de contact : Département du Pas de Calais

Adresse électronique : dacp.secretariat@pasdecalais.fr

Téléphone : 0321216731

Adresse internet : <https://www.pasdecalais.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics596280.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Conseil départemental du Pas-de-Calais

Numéro d'enregistrement : E55F7A71-0AB1-EB24-B56358A1038B2A28

Adresse postale : 126 rue d'Amiens

Ville : Arras

Code postal : 62000

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Point de contact : Direction des achats et de l'accompagnement juridique

Adresse électronique : dacp.secretariat@pasdecalais.fr

Téléphone : 0329216731

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : E55F7A82-BB53-A98A-70AAACBEBD5E0965

Adresse postale : 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire

Ville : Lille

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 0359542342

Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : E55F7A9C-F40F-2C42-77AFCD9341E526D0

Adresse postale : 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire

Ville : Lille

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 0359542342

Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5ff74d47-6e09-4e8c-8d7c-b97ddf890090 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 13/11/2025 à 14:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2025